Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche

Ministère de l'alimentation, de l'agriculture et de la pêche

ARRÊTÉ

portant nomination au conseil scientifique de l'Institut national supérieur des sciences agronomiques, de l'alimentation et de l'environnement (Agrosup Dijon).

Le ministre de l'alimentation, de l'agriculture et de la pêche et la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche ,

Vu le code de l'éducation ;

Vu le code rural et de la pêche maritime ;

Vu le décret n° 2009-189 du 18 février 2009 portant création de l'Institut national supérieur des sciences agronomiques, de l'alimentation et de l'environnement (Agrosup Dijon), notamment l'article 9.

ARRÊTENT

Article 1er

Sont nommés membres du conseil scientifique de l'Institut national supérieur des sciences agronomiques, de l'alimentation et de l'environnement (Agrosup Dijon) :

1° Représentants d'organismes de recherche

- Mme Catherine ESNOUF, directrice scientifique adjointe « Alimentation » à l'Institut national de la recherche agronomique ;
- M. Noël CANO, directeur du Centre de recherche en nutrition humaine d'Auvergne ;
- M. Bruno DAVID, directeur de recherche au sein de l'UMR 5561 « Biogéosciences Dijon » du Centre national de la recherche scientifique ;

2° Personnalités scientifiques représentatives des domaines de recherche de l'établissement

- M. Benoît DEDIEU, directeur de recherche à l'INRA-SAD de Theix-Clermont Ferrand ;
- Mme Véronique AZAIS BRAESCO, directrice de VAB nutrition, spécialiste en nutrition humaine ;
- M. Gérard FIGARI, professeur émérite à l'Université de Grenoble II ;

- M. Joseph LIETO, professeur à l'Université de Lyon ;

- M. Sylvain PLANTUREUX, professeur d'agronomie à l'Ecole nationale supérieure d'agronomie et des industries alimentaires (ENSAIA) ;

- Mme Sophie THOYER, professeur au Centre international d'études supérieures en sciences agronomiques (Montpellier Supagro) ;

3° Représentants d'organismes de valorisation de la recherche, d'instituts techniques ou de fédérations professionnelles

- M. Hervé BOSSUAT, chargé des actions innovantes du Réseau des instituts des filières animales et végétales (ACTA) ;

- M.Didier MAJOU, directeur de l'Association de coordination technique pour l'industrie agroalimentaire (ACTIA) ;

- M. Dominique GREVEY, vice-président de Welience.

Article 2

Le directeur général de l'Institut national supérieur des sciences agronomiques, de l'alimentation et de l'environnement (Agrosup Dijon) est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Paris, le - 5 AOUT 2010

La ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche
Pour la ministre et par délégation,
Le directeur général de l'enseignement supérieur

Patrick HETZEL

Le ministre de l'alimentation, de l'agriculture et de la pêche,
Pour le ministre et par délégation,
la directrice générale de l'enseignement et de la recherche

Marion ZALAY